Extraits du compte rendu de la réunion de la CA académique de Montpellier du 6 mars 2008

.....

Dans le 2nd degré : une attaque sans précédent

La plupart des établissements de l'académie sont touchés par les suppressions de postes, qui s'accompagnent généralement d'une véritable « inflation » d'heures supplémentaires. Les actions se sont multipliées dans les établissements à partir du début février, dans de nombreux cas avec le soutien des parents d'élèves, contre les DGH insuffisantes et leurs conséquences, contre les suppressions de postes et l'imposition d'heures supplémentaires, qui a parfois donné lieu à de fortes pressions sur les collègues. Des initiatives départementales ont été organisées. Et de premiers résultats obtenus (certains postes supprimés ont été rétablis).

Après les vacances d'hiver **la mobilisation se poursuit** (cf. site académique): mouvements de grève dans certains établissements, actions médiatiques, opération collège mort et opération « escargot » à St Génies de Malgoires Le S2 de l'Aude a organisé le 5 mars des rassemblements décentralisés (Carcassonne, Narbonne, Castelnaudary et Limoux) avec plus d'une centaine de participants.

Les propositions du rapport Pochard n'ont d'autre but que de tracer les pistes pour les suppressions de postes décidées par le gouvernement (8800 à la rentrée dans le 2nd degré, 20 000 par an durant les 4 années à venir).

Elles sont d'une extrême gravité pour l'avenir de nos métiers, de nos statuts, de nos carrières et pour l'avenir du 2nd degré. Il faut que toute la profession en prenne conscience et mesure l'importance des attaques menées contre notre profession et contre le 2nd degré.

En complément du 8 pages national, le 53 a envoyé à tous les responsables de 51 un recto-verso résumant l'essentiel des mesures Pochard : ces 2 documents doivent être diffusés à tous les collègues.

La CA appelle à renforcer la mobilisation à tous les niveaux :

- à poursuivre et à étendre la mobilisation dans les établissements, et à alerter les parents d'élèves, pour exiger des DGH à la hauteur et le rétablissement des postes supprimés, et à organiser l'action collective pour refuser l'imposition des heures supplémentaires et exiger leur transformation en postes statutaires.
- à renforcer la campagne en direction des parents d'élèves, de l'opinion et des media, et à rechercher le soutien actif des parents dans les établissements
- à mener dans tous les établissements une campagne d'information en direction des collègues (heure d'information syndicale, diffusion du 8 pages national et du recto-verso académique) et à multiplier les débats sur les propositions Pochard, afin que le plus grand nombre possible d'entre eux en mesurent la gravité.
- à participer massivement le mercredi 12 mars aux rassemblements organisés dans l'Hérault (à Montpellier) et dans les PO (à Perpignan) et aux actions organisées dans le Gard, avec initiatives en direction des media et de l'opinion publique.
 - à se mettre massivement en grève le 18 mars à l'appel de l'intersyndicale du 2nd degré.
 - à participer massivement à une grande manifestation régionale le 18 mars à Montpellier

Devant la gravité des attaques menées contre le 2nd degré et de ses personnels, la Ca estime indispensable une **mobilisation massive et durable de la profession**, et appelle à sa poursuite et à son renforcement à tous les niveaux après le 18 mars, dans le cadre d'un **plan d'action national** sur la période allant du 18 mars et la fin du mois de mai ; elle appelle à débattre dans chaque établissement de la poursuite de l'action et des modalités à mettre en œuvre, et à poser la question de la reconduction de la grève.

La Ca appelle à une **grande manifestation nationale à Paris le samedi 17 mai**, qui sera un temps fort de ce plan d'action. Le calendrier nous impose cette date tardive, la seule possible pour une manifestation un samedi. En fonction des résultats de la grève du 18 mars, elle propose pour ce plan d'action la perspective d'une nouvelle grève nationale avant le 5 avril et d'une action nationale par zone pendant les vacances de printemps.

Enfin, la Ca appelle les collègues à manifester nombreux le 29 mars, à l'appel de la Cgt et de la Fsu pour la défense des retraites, et à y porter leurs revendications pour la défense du 2nd degré et de ses personnels.